



*COMPTE-RENDU DE REUNION TELEPHONIQUE
DE LA COMMISSION RESTREINTE D'ORGANISATION DES COMPETITIONS
DU LUNDI 04 JUIN 2018

En communication

Patrick AUBIN
Pascal BAUDE
Marc CHATAIN
Jean-Louis DUGRAVOT
Muriel EYL
Jean-Claude HEBRAS
Gisèle LE TUHAUT
Bernard MALFONDET
Marianne MAZEL
Annie MOREAU
Charles SCOTTO
Pierre SIONNEAU
Nicolas ZAJAC
Christian ZAKARIAN

Sont excusés

Les autres membres

Secrétaire de séance

Sandrine PETIT
Jean-Claude HEBRAS

Ouverture de séance

10 h 00

Fin de séance

11 h 30

Les membres de la COC en réunion ce lundi 4 juin avaient à se prononcer sur l'analyse des anomalies de la dernière journée des championnats en N1, N2 et N3 féminins et masculins.

Si globalement il reste encore trop d'absences de secrétaire du côté des clubs visiteurs, la COC regrette le manque de vigilance des clubs recevant dans la mise à jour des bases.

Enfin, il est inadmissible, qu'au niveau national, une commission fédérale ait à infliger pour deux journées consécutives la même pénalité sportive au même club (LESNEVEN LE FOLGOET HB en N3F/P3) pour avoir aligné la même joueuse non autorisée (trop jeune, née en 2001).

Les membres de la COC s'interrogent de savoir si les dirigeants de ce club ont pris connaissance de la première notification. Pour mémoire, ces notifications garantissent la régularité des compétitions mais leur traitement hebdomadaire permet également de faire de la prévention vis-à-vis des clubs fautifs.

Toujours, au titre de la prévention, le travail réalisé depuis deux mois par la COC pour la régularisation des officiels de table de marque ne portera réellement ses fruits que si les CTA et les services administratifs des ligues régularisent les renouvellements et les informations «Juge» dans GESTHAND.

Ce samedi 09 juin nous clôturerons la saison 2018-19 avec les matches de barrages de nationale 3 masculine pour l'accession en N2 à la Roche sur Yon et les finales des championnats de France Métro/Ultramarins N1F/N2F/N3F et N2M/N3M à Paris (voir programmes ci-après).

1/ ORGANISATION DES FINALITES DES BARRAGES N3M

- . le second de la poule 7 contre second de la poule 2
- . le second de la poule 3 contre le second de la poule 5
- . le second de la poule 6 contre le second de la poule 4
- . le second de la poule 8 contre le second de la poule 1



ORGANISATEUR	DATE	HORAIRE	EQUIPE A (club recevant)	N° CLUB	EQUIPE B (club visiteur)	N° CLUB
LA ROCHE SUR YON VENDEE HB (6285001) Lieu des rencontres : SALLE OMNISPORTS Boulevard Jean Yole 85000 LA ROCHE SUR YON Contact : Frédéric DUVAL Tél. : 06 16 94 12 80 E-mail : 6285001@ffhandball.net	Samedi 09 juin	14 H 30	CS BOURGOIN JALLIEU HB	5138007 /	ST PRYVE OLIVET HANDBALL	5445047
		16 H 30	GRAND NANCY METROPOLE HB	5654007 /	JS CHERBOURG MANCHE HB	5950004
		18 H 30	MOLSHEIM	5667038 /	PLAISIR HANDBALL CLUB	5878031
		20 H 30	VILLENEUVE LOUBET HANDBALL	6306053 /	UNION GIRONDINS DE BORDEAUX BAST IDE / FLOIRAC CENON HB	6033145

2/ ORGANISATION DES FINALITES CHAMPIONNATS DE FRANCE METRO/ULTRAMARINS

HORAIRE	CATEGORIE	*EQUIPE A (club recevant)	N°CLUB	*EQUIPE B (club visiteur)	N°CLUB	TITRE DELIVRE AU VAINQUEUR
09 H 30	N3 FEMININE	ARSENAL DU ROBERT (Martinique) (Troisième des finales Ultramarines)	6601003 /	ENT. TAULE/CARANTEC/MORLAIX-PLOUGONVEN HB (Le meilleur premier des 8 poules de N3F)	5329064	Championne de France N3F 2017/2018
11 H 30	N3 MASCULINE	ETOILE DE GONDEAU (Martinique) (Vice-Champion de France Ultramarin)	6601018 /	VILLERS HANDBALL (Le meilleur premier des 8 poules de N3M)	5654074	Champion de France N3M 2017/2018
13 H 30	N2 FEMININE	L'ETOILE DE MORNE A L'EAU (Guadeloupe) (Vice-Championne de France Ultramarin)	6401004 /	CHAMBRAY TOURAINE HANDBALL (Le meilleur premier des 4 poules de N2F)	5437021	Championne de France N2F 2017/2018
15 H 30	N2 MASCULINE	CASE CRESSONNIERE (Réunion) (Champion de France Ultramarin)	6901012 /	ASB REZE HANDBALL (Le meilleur premier des 6 poules de N2M)	6244008	Champion de France N2M 2017/2018
17 H 30	N1 FEMININE	HBF SAINT DENIS (Réunion) (Championne de France Ultramarin)	6901014 /	ACHENHEIM TRUCHTERSHEIM (Le meilleur premier des 3 poules de N1F)	5667116	Championne de France N1F 2017/2018

RAPPEL

1/ CORRESPONDANCES ELECTRONIQUES

Les mails concernant la COC nationale doivent être adressés OBLIGATOIREMENT à sportive@ffhandball.net et non sur l'adresse fédérale de Sandrine PETIT s.petit@ffhandball.net.

2/ PROCEDURE EN CAS DE DIFFICULTES INFORMATIQUES

Lorsque vous rencontrez des difficultés avec GESTHAND, la FDME ou autres problèmes techniques liés à l'informatique, toutes les demandes d'aide doivent se faire IMPERATIVEMENT sur <http://support.ffhandball.org>

Fait à Gentilly, le 07 juin 2018

Le Président, P. BAUDE



ANOMALIES RELEVÉES

TYPE D'ANOMALIE	WE DU 02/03 JUIN 2018
<u>FEUILLE DE MATCH</u> Non-respect des délais de transmission	- ENTENTE AMNEVILLE/ROMBAS N3M/P5
<u>CONCLUSION DE MATCH</u> Non parvenue dans les délais	/
<u>FEUILLE DE MATCH</u> Rubriques manquantes ou erronées (Manquement à l'obligation de vérification de FDME / Non-respect du délai de mise à jour de la base de données)	- E. STRASBOURG SCHILTIGHEIM ALSACE HB N2F/P3 - ENTENTE SPORTIVE DE TROARN N3F/P3 - FC MULHOUSE N2M/P4 - LES OLNONES VENDEE HB N3M/P2 - CERCLE PAUL BERT RENNES HB N3M/P3 - STELLA SPORTS ST MAUR HB N2F/P2 - STRASBOURG ASPTT N1F/P3
* <u>PENALITE SPORTIVE</u>	- LESNEVEN LE FOLGOET HB N3F/P3
* <u>FORFAIT</u>	/

* Sous réserve des procédures en cours

Afin de limiter les envois massifs de mails, les comptes rendus de réunion de la commission sportive sont disponibles sur le site de la FFHandball à l'aide du lien suivant : <http://www.ff-handball.org/ffhb/documentations/proces-verbaux-commissions.html> ou lors de votre connexion à GestHand en cliquant sur : «Accéder aux procès-verbaux...». Ces comptes rendus restent des documents officiels sur lesquels figurent des informations importantes et utiles, veuillez donc à les consulter régulièrement.

*Chaque semaine est programmée une conférence téléphonique entre les membres des sous-commissions des Championnats et/ou des Coupes de France pour statuer sur les anomalies du week-end.